

LIMOGES, le 08 SEP. 2023

## BORDEREAU D'ENVOI

**A l'attention de :** **Bibliothèque francophone multimédia de Limoges**  
à l'attention de Madame MOUSNIER  
2, place Aimé Césaire  
87032 LIMOGES Cedex

**Veillez trouver ci-joint :**

<b>NOMBRE DE PIECES</b>	<b>DESIGNATION</b>
1	Vous trouverez ci-joint votre exemplaire signé le 17 juillet 2023 de la convention de partenariat BDHV / BFM.  Vous en souhaitant bonne réception.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
la Directrice de la Bibliothèque départementale  
de la Haute-Vienne



Corinne COUCKE





**ENTRE :**

**- Le DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE,**

Collectivité territoriale ayant son siège au 11 rue François Chénieux – CS 83112 – 87031 LIMOGES CEDEX, représenté par le Président du Conseil départemental, Monsieur Jean-Claude LEBLOIS, habilité par la délibération de la Commission permanente du 6 juin 2023,

**Ci-après dénommé « le Département »**

**ET :**

**- La COMMUNE DE LIMOGES,**

Collectivité territoriale ayant son siège au 1 square Jacques Chirac – 87000 LIMOGES, représentée par son Maire, Monsieur Emile-Roger LOMBERTIE, habilité par la délibération du Conseil municipal du 27 JUIN 2023.

**Ci-après dénommée « la Ville de Limoges »**

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code du patrimoine ;
- Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général du 17 novembre 2008 ;
- Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 16 octobre 2018 relative au plan de développement de la lecture publique ;
- Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 16 décembre 2021 relative aux missions et moyens futurs de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne ;
- Vu la délibération du Conseil municipal de la Ville de Limoges du 27 juin 2023 relative à l'approbation de la convention de partenariat BDHV/BFM ;

## **PREAMBULE :**

La lecture publique constitue l'une des compétences obligatoires du Département. En application de son plan départemental de développement de la lecture publique, ce dernier s'est donc engagé en ce domaine dans une politique de promotion et de développement par l'intermédiaire de sa Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne (BDHV). A ce titre, il soutient les activités des bibliothèques du réseau de lecture publique en direction des Haut-Viennois notamment par la mise à disposition de supports imprimés et sonores, audio-vidéo, numériques via le portail Bibliothèques-haute-vienne, et d'outils d'animation et d'exposition.

Réseau des bibliothèques municipales de Limoges, la Bibliothèque francophone multimédia (BFM) est labellisée *Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale* par le Ministère de la Culture et *Pôle associé à la Bibliothèque Nationale de France* dans le domaine du théâtre et de la poésie francophones, également pôle associé à la BnF au titre du Dépôt légal imprimeur en région ex-Limousin.

Depuis 1994, un dispositif de prêt inter-bibliothèques a été mis en place entre la BDHV et la BFM pour permettre l'échange et le prêt de documents au bénéfice des lecteurs. Ce dispositif actualisé une première fois en 2008 doit être revu pour tenir compte de l'évolution des supports et du fonctionnement des établissements concernés.

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1 : OBJET**

La convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre le Département et la Ville de Limoges pour certaines activités de la BDHV et de la BFM au bénéfice de leurs publics respectifs.

### **ARTICLE 2 : DEFINITION DES ACTIVITES CONCERNEES**

#### **- Dans le domaine des collections :**

- Echange gratuit de documents imprimés et sonores ;
- Prêt gratuit de matériels d'animation et d'exposition.

#### **- Dans le domaine des actions culturelles :**

- Co-construction d'expositions itinérantes autour de thématiques communes avec mutualisation ponctuelle des supports et des savoirs professionnels des équipes de la BDHV et de la BFM.

#### **- Dans le domaine de la formation des personnels pour les rencontres professionnelles, formations, ateliers, colloques organisés en interne par leurs services respectifs :**

- Programmation de thématiques communes susceptibles d'être abordées lors d'ateliers techniques ou de rencontres, sans incidence financière ;
- Pour les actions internes inscrites au catalogue annuel de formation de la BDHV, limitation du nombre de participants de la BFM à 2 au maximum par stage sous réserve de disponibilité, la priorité étant réservée aux agents des bibliothèques du réseau et des autres bibliothèques départementales ;

- Pour les actions animées par un intervenant extérieur financé sur le budget de la BDHV, participation d'agents de la BFM sous réserve de l'accord préalable de prise en charge au prorata du coût agent par la Ville de Limoges.

### **ARTICLE 3 : MODALITES DE FONCTIONNEMENT POUR LES ECHANGES ET PRETS**

#### 3.1 Les échanges de documents

La Ville de Limoges et le Département s'engagent réciproquement à mettre à disposition les documents demandés par chacun de leur service (BFM et BDHV).

Ces échanges portent sur les documents imprimés et sonores qui ne sont pas au catalogue de la bibliothèque demandeuse. Ils nécessitent l'accord préalable de la bibliothèque qui en est propriétaire.

Sont exclus du prêt, les documents réservés à la consultation sur place, les documents patrimoniaux et les ouvrages bibliophiliques, ainsi que tous les documents dont la date de publication est postérieure de deux ans à l'année en cours. Ainsi, un document publié durant l'année 2023 ne pourra être emprunté qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Les réservations sont réalisées via l'accès professionnel au portail *Bibliothèques-haute-vienne.fr*. La BFM, la BDHV et chaque bibliothèque du réseau départemental de lecture publique désignent un ou des référents en charge du suivi de ces prêts.

Leurs récupérations, remises et retours à la BFM centre-ville seront assurés au moyen du service de navette de la BDHV à raison de deux passages hebdomadaires maximum.

Ces documents sont prêtés pour une durée maximale de 6 semaines. Toutefois, cette durée peut être modulée en fonction du type de documents demandés et de leur disponibilité.

En cas de perte ou de détérioration d'un document prêté, la bibliothèque demandeuse sera responsable du règlement du contentieux avec son emprunteur. Elle assurera le remplacement ou le remboursement du document correspondant.

#### 3.2 Le prêt d'outils d'animation et d'exposition

La BFM peut solliciter la mise à disposition à titre gratuit d'outils d'animation et d'exposition de la BDHV, lesquels sont référencés dans une liste mise en ligne sur le site *Bibliothèques-haute-vienne.fr*.

Dans le cadre de la convention, « l'emprunteur » s'engage à mentionner la mise à disposition des matériels d'animation sur tous les outils de communication qu'il utilisera pour promouvoir l'organisation de sa manifestation.

De la même manière, la BDHV peut solliciter la mise à disposition à titre gratuit d'outils d'animation et d'exposition de la BFM. Lors de l'utilisation de ces outils, elle mentionnera leur appartenance à la Ville de Limoges.

Le responsable en charge de la demande de prêt s'assure au préalable de la disponibilité des supports souhaités. La durée de la mise à disposition est fixée à deux mois au maximum de date à date sauf dérogation concertée au préalable.

Pour les outils de la BDHV, la demande de réservation est formalisée via le portail *Bibliothèques-haute-vienne.fr* au moins 30 jours avant la date d'emprunt au risque de ne pouvoir avoir la garantie de la disponibilité des matériels et outils demandés.

Pour les outils de la BFM, la demande pourra être exprimée par tous moyens auprès de son pôle Animation.

Chaque prêt est acté par une fiche de prêt (jointe en annexe) qui précise :

- le type de supports mis à disposition ;
- les accessoires éventuels ;
- les dates de la période de prêt ;
- le constat de l'état des supports lors de la remise et au retour.

Cette fiche est renseignée et visée contradictoirement lors de la mise à disposition des supports et à leur retour.

« L'emprunteur » (BFM ou BDHV) s'engage à :

- ne pas apporter de modifications au matériel prêté ;
- prendre soin du matériel et à l'utiliser exclusivement pour un usage approprié selon les indications du fabricant et/ou de la bibliothèque de référence (BFM ou BDHV) ;
- à en suspendre immédiatement son utilisation en cas de dysfonctionnement ;
- informer dans les 48 heures la bibliothèque propriétaire de toute anomalie ou tout problème d'utilisation constaté.

« Le prêteur » (BFM ou BDHV) s'engage à :

- prêter les matériels et outils demandés s'ils sont disponibles ;
- en garantir le bon état de fonctionnement au moment du prêt, sur la base de l'examen auquel il a procédé lors du dernier retour.

Selon le type de supports concernés, l'enlèvement et le retour sont assurés :

- soit par l'emprunteur, dans les locaux de la BDHV ou de la BFM, au moyen d'un véhicule adapté ;
- soit via la navette hebdomadaire assurée par la BDHV.

La BDHV se réserve le droit de demander la restitution d'un support lui appartenant qui serait réclamé par une autre bibliothèque du réseau. Elle facilite cette restitution par des moyens adaptés. La BFM s'engage à répondre à cette demande dans les meilleurs délais.

En cas de perte ou de détérioration irrémédiable du matériel et des outils prêtés, l'emprunteur s'engage à assurer leur remplacement.

En cas de dégradation de tout ou partie du matériel et des outils prêtés, les frais de réparation seront facturés à l'emprunteur.

Le Département et la Ville de Limoges reconnaissent avoir souscrit un contrat d'assurance les garantissant contre tous les risques pouvant survenir aux matériels et outils d'animation pendant la période de leur mise à disposition.

Le matériel et les outils d'animation prêtés doivent être assurés pour la valeur figurant sur la liste jointe en annexe 1. Cette liste est mise à jour régulièrement en fonctions des nouvelles acquisitions.

Le prêteur ne peut être tenu pour responsable en cas d'utilisation frauduleuse ou illicite du matériel emprunté.

#### **ARTICLE 4 : DUREE DE VALIDITE DE LA CONVENTION - RESILIATION**

La convention est conclue pour une période de quatre ans à compter de l'accomplissement de la dernière des formalités la rendant exécutoire. Elle pourra être modifiée par avenant en cas de nécessité.

Elle pourra être résiliée par chacune des parties à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'envoi à l'autre partie d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

#### **ARTICLE 5 : REGLEMENT DES LITIGES**

Les parties s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir dans l'interprétation ou l'application de la convention.

Après épuisement des voies amiables, les litiges qui pourraient intervenir à l'occasion de l'exécution de la convention seront portés devant le Tribunal administratif de Limoges. Celui-ci peut être saisi par l'application *Télérecours citoyen* accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des conditions générales de la convention, qu'elles acceptent et s'obligent à exécuter et à accomplir sans aucune réserve.

Fait à Limoges, le 17 JUIL. 2023

**Pour le Département,  
Le Président du Conseil départemental**



  
**Jean-Claude LEBLOIS**

**Pour la Ville de Limoges,  
Le Maire**

**Emile Roger LOMBERTIE**  
Pour le Maire  
La Conseillère municipale déléguée



  
**Muriel LASKAR**

## LISTE DES MATÉRIELS ET OUTILS D'ANIMATION MIS À DISPOSITION PAR LA BFM

Mise à jour le 28 avril 2023

EXPOSITIONS		
Libellé	Descriptif	Valeur d'assurance
Elzbieta	1 malle avec reproductions de Flon-Flon et Musette d'ELZBIETA, 1 paravent Cécile BONBON, 2 présentoirs "de concert avec la nature" : carnet de curiosités de Magnus Philodolphe Pépin de Dedieu	300 €
Gay Wegerif	2 personnages, 3 personnages d'animaux, 1 bateau Alan Mets, 1 petite table basse à tiroirs	300 €
Ecole des loisirs « Moi et les autres »	11 affiches	300 €
« Nature et Père Castor »	15 affiches + 1 carton (moquettes, cartels...)	300 €
Ecole des loisirs Nos livres préférés	4 puzzles, 1 affiche A4, 18 affiches	300 €
Les Herbiers d'Emilie Vast	21 panneaux souples 80*50	300 €
Origines de la BD européenne	Exposition en 3 parties (24 bâches souples/partie)	300 €
Comics	15 bâches souples	300 €
Marcelle Delpastre	Caisse bois avec 14 panneaux rigides 150*100cm	300 €
Golvin, Limoges gallo-romain	16 panneaux souples	300 €
Les promenades imaginaires de Diane de Bournazel	Présentation de l'œuvre polymorphe de Diane de Bournazel -- 5 bâches 100x130cm	300 €
Riboulet	9/10 panneaux souples	300 €
Koraichi	6 bâches	300 €
René Depestre	11 bâches	300 €
Sony Labou Tansi « du Congo au monde »	23 bâches 60*80cm	300 €
Sony Labou Tansi	6 affiches en couleurs 185*100cm	300 €
Emmanuel Roblès, le centenaire	13 panneaux rigides 60*80cm	300 €



Nathalie Sarraute	16 affiches	300 €
Henri Michaux	24 affiches en couleur 65*89cm + livret	300 €
Quand les poules auront des dents	28 affiches A4 rigides + 28 cartels	300 €
L'aventure des écritures	10 panneaux souples	300 €
Les religions	8 panneaux souples	300 €
Père castor "Evolution des imagiers"	6 bâches souples	300 €
Anne Crozat	12/ 15 images type A3/A4 à encadrer	300 €
Expolibre	Un tour d'horizon sur le logiciel libre.2 formats disponibles : 8 bâches (avec œillets) au format A0 + version moindre 8 bâches (œillets) au format A2.	300 €
Jaurès, le parcours	14 panneaux roll up 80*200cm	300 €
L'école d'Alger a-t-elle existé ? Emmanuel Roblès	13 panneaux rigides 80*70cm, 6 toiles imprimées	300 €
Django Reinhardt, swing de Paris	9 bâches 80*100cm	300 €
Le code noir et autres textes de lois sur l'esclavage	13 panneaux recto verso 50*70cm + livret	300 €
Le français par tous les temps	14 panneaux recto verso 50*70cm + livret	300 €
Amadou Hampaté Ba	16 affiches en couleurs 60*80cm	300 €
Léopold Sédar Senghor	12 affiches en toile plastifiée 85*120cm	300 €
Aimé Césaire	14 affiches en couleurs 60*80cm	300 €
Georges Brassens	11 bâches	300 €
Nouvelle génération	2 affiches de présentation x5, 22 affichettes auteurs (Afrique Noire, Caraïbes, Maghreb et Océan Indien), 1 livret d'accompagnement	300 €
Émilie (artiste peintre Haïti)	16 affiches en couleurs 48*34cm	300 €
Kumba (rêve et réalité à travers un conte sénégalais)	20 affiches en couleurs 72*51cm + 1 livret	300 €
Littérature d'Afrique Noire de A à Z	40 affiches en couleurs + 2 (présentation) -60x80	300 €
La saga du français	13 affiches plastifiées 50*70cm + 1 livret	300 €
Écrivains français d'Outre-mer	27 affiches en couleurs 68*90cm+ 1 livret d'accompagnement	300 €
Auteur de théâtre contemporain	25 affiches en couleurs 86*100cm + 1 livret	300 €
Regards documentaires (valorisation du film documentaire)	12 affiches 70*120cm	300 €

## RACONTE-TAPIS

Boucle d'or et les trois ours	inspiré de l'album de Rascal : Maternelle –CP/CE1	300 €
Le dodo de l'âne Trotro	inspiré de l'album de Bénédicte Guettier : Crèche	300 €
Le beau chardon d'Ali Boron	inspiré de l'album de May d'Alençon : Mater.-CE1	300 €
Tu ne dors pas Petit-ours	inspiré de l'album de Martin Waddell : Mater.	300 €
De ma fenêtre	inspiré de l'album de Rascal : Crèche	300 €
Bonjour, Poussin	inspiré de l'album de Mirra Ginsburg et Byron Barton : Maternelle	300 €
Poucet le poussin	inspiré de l'album de Sally Hobson : Maternelle	300 €
La plume du caneton	inspiré de l'album de Colette Sébille et Annick Bougerolle : Maternelle	300 €

## MALETTES PÉDAGOGIQUES

Chaperon rouge		300 €
Jardinier		300 €
Anthony Browne		300 €
La couleur noire dans les albums jeunesse		300 €

## MOBILIER / DÉCORATION

Le Far West	barreaux de prison, coffre de banque et dynamite, totem, pirogue, arc, flèches, cowboy en bois pour photo + objets	300 €
-------------	--	-------



**LISTE DES EXPOSITIONS ET OUTILS D'ANIMATION  
MIS À DISPOSITION PAR LA BDHV  
(Mise à jour avril 2023)**

<b>TYPE DE MATÉRIEL / OUTIL</b>	<b>QUANTITÉ</b>	<b>VALEUR D'ASSURANCE</b>
<b>EXPOSITIONS</b>		
Bulletin de l'océan	1 exposition	1 500 €
Dans les coulisses du livre : de l'auteur au lecteur	1 exposition + 1 caisse	1 350 €
Une histoire du rock	2 tubes + 1 caisse	1 230 €
Père Castor	1 exposition + 2 caisses	2 500 €
Poèmes affiches	1 exposition + 1 caisse	2 390 €
Qui a refroidi Lemaure (à venir chercher à la BDHV)	1 exposition + 2 caisses	6 200 €
<b>VALISES THÉMATIQUES</b>		
1, 2, 3... Komagata	2 caisses	635 €
Alice	1 caisse + 1 mallette	555 €
Ateliers éveil musical	1 caisse	320 €
Ba be bi bo bruit	2 caisses	480 €
Bruno Munari	1 caisse	910 €
Ecriture : livres d'artistes	1 caisse	2 280 €
Enfants d'ici et ailleurs	2 caisses	590 €
Escape game : Sherlock, Lupin et moi	1 caisse	170 €
Faites de la musique	2 caisses	840 €
Flippant	1 caisse	150 €
Folimage : la passion de l'animation	1 caisse	540 €
La grande illusion	2 caisses	710 €
Handi'kit	1 caisse	850 €
Iela et Enzo Mari	1 caisse	480 €
Je rentre au CP	1 caisse	160 €
Je rentre en maternelle	1 caisse	170 €
Je vis en Haute-Vienne	1 caisse	400 €
Lectures picto-signées	1 caisse + 1 castelet bois	810 €

Le livre dans tous ses états	2 caisses	735€
Loup y es-tu ?	1 caisse	220 €
La mémoire : se souvenir des belles choses	1 caisse	570 €
Michel Ocelot	1 caisse	250 €
Mimi	1 caisse	495 €
Miyazaki et les studios Ghibli	1 caisse	585 €
Ogres et cie	1 caisse	185 €
Ours et nounours	1 caisse	610 €
La panier de la sorcière	2 caisses	575 €
Paysage : livres d'artistes	1 caisse	2 440 €
Le petit chaperon rouge	1 caisse	970 €
Praximage : avant le cinéma (à venir chercher à la BDHV)	1 caisse + 1 valise	3 030 €
Route des épices	1 caisse	360 €
Les sens / l'odorat, la vue, l'ouïe...	1 caisse	430 €
Sur le bout des doigts	1 caisse	900 €
Temps : livres d'artistes	1 caisse	1 130 €
La tête dans les images	1 caisse + 1 mallette	80 €
Théâtre d'ombres	1 caisse + 1 castelet	625 €
Trois petits tours en Afrique	2 caisses	995 €
<b>RACONTE-TAPIS</b>		
Bientôt l'hiver	1 sac	350 €
Boîte à comptines 1	1 valise	210 €
Boîte à comptines 2	1 valise	210 €
Bloomoune	1 caisse	375 €
La chenille qui fait des trous	1 sac	350 €
Dans mon jardin	1 sac + 1 caisse	1 320 €
Les différences	1 sac + 1 caisse	1595€
Lison baluchon : dans mon panier neuf	1 sac	470 €
Lison baluchon : le marmiton	1 sac	480 €
Loup	1 caisse	520 €
Le machin	1 sac	350 €
La nuit	1 sac + 1 caisse	1 380 €

Oh non, George	1 sac	350 €
Un petit chacal très malin	1 caisse	420 €
Petite poule rousse	1 caisse	650 €
Un peu perdu	1 sac	350 €
Roule galette	1 caisse	605 €
<b>JEUX ANIMATION</b>		
Alex Sanders	1 caisse	200 €
Anne Bertier	1 caisse	200 €
Anne Crausaz	1 caisse	200 €
Benjamin Chaud	1 caisse	200 €
Cécile Gambini	1 caisse	200 €
Chien Pourri et Chaplapla	1 caisse	315 €
Chris Van Allsburg	1 caisse	200 €
Claude Ponti	1 caisse	200 €
David McKeek	1 caisse	200 €
Emmanuelle Houdart	1 caisse	200 €
Frédérique Bertrand	1 caisse	200 €
Florie Saint Val	1 caisse	200 €
Hervé Tullet	1 caisse	200 €
Janik Coat	1 caisse	200 €
Joann Sfar (Petit vampire)	1 caisse	145 €
Julia Chausson	1 caisse	360 €
Juke box	1 caisse	200 €
Julien Magnani	1 caisse	200 €
Kazuo Iwamura (La famille souris)	1 caisse	200 €
Lemosin Oc	1 caisse + 1 tube	200 €
Magali Le Huche	1 caisse	200 €
Malika Doray	1 caisse	200 €
Marc Boutavant 1	1 caisse	200 €
Marc Boutavant 2	1 caisse	200 €
Mathis	1 caisse	200 €
Nathalie Choux	1 caisse	200 €

Nathalie Lété	1 caisse	200 €
Olivier Tallec	1 caisse	200 €
Régis Lejone	1 caisse	200 €
Sara	1 caisse	200 €
Sorcières	1 caisse	200 €
Stéphanie Blake	1 caisse	200 €
Yvan Pommaux	1 caisse	200 €
<b>VIDEOS ANIMATION</b>		
Le bonhomme de neige et le petit chien	1 caisse	160 €
Carottes et cie	1 caisse	160 €
L'enfant au grelot	1 caisse	160 €
Ernest et Célestine	1 caisse	160 €
Gruffalo	1 caisse	160 €
Lettres au Père Noël	1 caisse	160 €
Le loup	1 caisse	160 €
Michka	1 caisse	160 €
Microcosmos	1 caisse	160 €
Le monde de Léo Lionni	1 caisse	160 €
Noël chez les drôles de petites bêtes	1 caisse	160 €
Pierre et le loup	1 caisse	160 €
Les plus beaux secrets de Noël	1 caisse	160 €
Les rennes du Père Noël	1 caisse	160 €
La soupe au caillou et la moufle	1 caisse	160 €
La souris du Père Noël	1 caisse	160 €
Tomi Ungerer	1 caisse	160 €

# Modèle



CONVENTION BDHV / BFM

## FICHE DE PRÊT - MATÉRIELS D'ANIMATION DE LA BFM

Transmettre cette fiche complétée et signée par mail à : [anne.fauquembergue@limoges.fr](mailto:anne.fauquembergue@limoges.fr)

Structure		Contact (Nom, téléphone, courriel)
Prêteuse :	Bibliothèque francophone multimédia	<a href="mailto:anne.fauquembergue@limoges.fr">anne.fauquembergue@limoges.fr</a>
Emprunteuse :		<a href="mailto:contact.bdhv@haute-vienne.fr">contact.bdhv@haute-vienne.fr</a>
Bibliothèque destinataire :		

Objet du prêt (dénomination)	Descriptif et valeur d'assurance

Durée du prêt (2 mois maximum)	Lieu de retrait / retour
Prêt le :	
Retour le :	

Fait à :

Cachet & signature de l'emprunteur :

Le :

**Dans le cadre de ce prêt, l'emprunteur s'engage à assumer l'ensemble des dispositions de la convention du ..... et à restituer les biens empruntés dans leur intégralité et leur parfait état initial.**

♦ ♦ ♦ ♦

### CONSTAT AU RETOUR DU PRET



Les matériels mis à disposition sont retournés en état conforme et complet.

Observations éventuelles :

.....  
.....

Fait à :

Visas :

Le :



**FICHE DE PRÊT - MATÉRIELS  
D'ANIMATION DE LA BDHV**

Transmettre cette fiche complétée et signée par mail à : [contact.bdhv@haute-vienne.fr](mailto:contact.bdhv@haute-vienne.fr)

Structure		Contact (Nom, téléphone, courriel)
Prêteuse :		<a href="mailto:contact.bdhv@haute-vienne.fr">contact.bdhv@haute-vienne.fr</a>
Emprunteuse :	Bibliothèque francophone multimédia	<a href="mailto:anne.fauquembergue@limoges.fr">anne.fauquembergue@limoges.fr</a>

Objet du prêt (dénomination)	Descriptif et valeur d'assurance

Durée du prêt (2 mois maximum)	Lieu de retrait / retour
Prêt le :	
Retour le :	

Fait à :

Cachet & signature de l'emprunteur :

Le :

**Dans le cadre de ce prêt, l'emprunteur s'engage à assumer l'ensemble des dispositions de la convention du ..... et à restituer les biens empruntés dans leur intégralité et leur parfait état initial.**

♦ ♦ ♦ ♦

**CONSTAT AU RETOUR DU PRET**

Les matériels mis à disposition sont retournés en état conforme et complet.

Observations éventuelles :

.....  
.....

Fait à :

Visas :

Le :